

Projet de REGL

Intervention de la Région en réunion publique de clôture 22/07/15 – Hellemmes-Lille

La Région, maître d'ouvrage du projet de REGL, a constaté et apprécié :

- La qualité de la rencontre avec le territoire, elle en remercie la CPDP.
- L'intérêt marqué pour le projet par les acteurs et les habitants, elle les remercie.
- L'importance qu'unaniment nous accordons à l'aménagement des mobilités dans le devenir et dans le projet d'avenir de nos territoires.

Nous nous sommes livrés au débat avec sincérité, avec conviction, avec enthousiasme. La matière est riche, les enjeux et les attentes sont considérables, et nous avons été attentifs. Nous avons tissé des liens avec vous tous qui portez ces enjeux, qui les incarnez, et ces liens seront essentiels pour la suite du projet.

Je ne chercherai pas, aujourd'hui, à formuler une synthèse de ce que le maître d'ouvrage a entendu et retenu au cours du débat.

Je vous dirai, en revanche, ce que nous souhaitons faire de ces contributions et de ces liens.

Dans l'immédiat, il incombe à la CPDP et à la Commission Nationale d'établir le compte-rendu et le bilan du débat, des points de vues et arguments recueillis pendant ces 4 mois, et de formuler leurs recommandations éventuelles.

La Région prendra connaissance de ces recommandations et dira à son tour, avant la fin de l'année, quels enseignements elle retire du débat, et quelle décision elle prend sur le principe et les conditions de la poursuite du projet.

Elle distinguera :

- Les engagements et garanties qui pourront d'emblée être présentés.
- Les solutions opérationnelles déjà identifiées dans le dossier du maître d'ouvrage aux problématiques soulevées par les territoires.
- Les approfondissements qu'elle s'engagera à mener en lien avec les différents acteurs du territoire.
- Les modalités d'information et de participation du public au-delà du débat.

Vous avez bien compris que la Région pourra prendre de premiers engagements sur bon nombre de sujets, mais pas sur tous, car certains sujets relèvent d'études à approfondir ou encore d'autres maîtres d'ouvrage. La Région respectera les compétences de chacun, tout en assumant pleinement son rôle d'animateur et de relais des partenariats nécessaires au projet.

Sur les compétences qui sont les siennes, la Région s'inscrit dans la durée. Si le REGL se fait, la Région sera encore là dans 10 et 15 ans pour organiser le TER, dont les services REGL deviendront partie intégrante, et pour rendre des comptes sur la façon dont le service sera exploité et fonctionnera. C'est un point essentiel.

Mais avant d'en arriver là, si la décision devait être prise de faire ce projet, la Région commencerait par proposer aux acteurs de ce débat de reprendre les échanges afin de partager au maximum la conception du projet et d'inscrire la concertation dans la durée.

Je vous remercie.

Alain Wacheux

Vice-Président Transports